



**AVIS AU PUBLIC**

Les frais d'établissement des pièces d'état civil y compris les prix des timbres le cas échéant, sont fixés ainsi qu'il suit pour compter du 01 février 2022:

Désignation	Frais (Naira)
Carte d'identité consulaire y compris les frais des timbres	2 046
Copie d'extrait Acte de naissance y compris les frais des timbres	433
Certificat de notoriété y compris les frais des timbres	533
Certificat de décès y compris les frais des timbres	533
Certificat de nationalité y compris les frais des timbres	533
Copie d'extrait Acte de mariage y compris les frais des timbres	1 368
Laissez-passer y compris les frais des timbres	1 368
Titre de voyage y compris les frais des timbres	1 368
Légalisation de signature y compris les frais des timbres	213
Timbre de 500 F CFA	335
Timbre de 250 F CFA	168
Timbre de 200 F CFA	135
Visa d'entrée au Mali (1 mois)	30 000
Visa d'entrée au Mali (2 mois)	35 000
Visa d'entrée au Mali (3 mois)	45 000
Visa d'entrée au Mali (6 mois)	55 000
Visa d'entrée au Mali (1 an)	100 000

Abuja, le 01 février 2022

**L'Ambassadeur, Représentant permanent**

**Moustapha TRAORE**

Chevalier de l'Ordre National